



## Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

## Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée

## Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

## Délai d'accès

- Entrée permanente

## Durée

- 7 heures sur une amplitude de 4 à 12 mois

## Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel

## Qualité des accompagnateurs

- Diagnostic de recevabilité réalisé par un accompagnateur spécialiste de la VAE

## Documents remis

- Sans objet

*Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation*

## Nous contacter

[www.aftral.com](http://www.aftral.com)  
0809 908 908

# VAE Certification Déclarant en Douane (DD)

Diagnostic de Faisabilité / Validation

## Objectifs généraux

- ◆ Valider la Certification Déclarant en Douane :
  - Etablir les formalités douanières pour le compte du client dans le respect de la réglementation en vigueur
  - Conseiller le client dans le dédouanement de sa marchandise
  - Gérer les litiges en collaboration avec le responsable du service douane

## Les plus de la prestation



- ◆ Conseil à la constitution du dossier de recevabilité
- ◆ Organisation de la présentation à la session de validation
- ◆ Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

## Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels

## Validation

- ◆ Validation totale : Certification Déclarant en Douane (DD)
- ◆ Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validées constitutifs de la certification visée
- ◆ Niveau : 5
- ◆ Equivalences, passerelles, débouchés :  
<https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/37632>
- ◆ Code RNCP : 37632
- ◆ Certificateur : AFTRAL (date de décision : 31/05/2023)
- ◆ Code Certif Info : 11500



## Agrément

- ◆ AFTRAL

## PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
<b>0</b>	<b>Accueil et présentation de la démarche VAE</b>	<b>/</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation des différentes étapes</li> <li>▪ Modalités pratiques</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>1</b>	<b>Renseigner le dossier de recevabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur</b>	<b>3 h 30</b>
<b>Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Analyse du CV et des expériences du candidat</li> <li>▪ Choix de la certification</li> <li>▪ Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité</li> <li>▪ Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité</li> <li>▪ Modalités de dépôt auprès du certificateur</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
<b>2</b>	<b>Valider la certification visée</b>	<b>3 h 30</b>
<b>Passage devant le jury d'évaluation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présentation du Dossier Récapitulatif des Pratiques Professionnelles (DRPP)</li> <li>▪ Questions / réponses entre le candidat et les membres du jury</li> </ul>		<b>MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES</b> Salle équipée d'un ensemble multimédia